DLP 22-4-81688308

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL :

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cite Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

Bulletin spécial LIMOUSIN-FRUIT 1981 - n° 5

N° 180

10/04/1981

ARBORICULTURE FRUITIÈRE en Limousin

bulletin spécial

ARBRES FRUITIERS à PEPINS

Tavelure : pommier , poirier

Avec les températures douces que nous connaissons actuellement, la prochaine période pluvieuse risque de provoquer des infections primaires importantes.

En conséquence, il y a lieu d'effectuer un traitement avant le 15 avril.

La situation est la suivante concernant les émissions d'ascospores :

- en laboratoire (sur feuilles reçues de différentes régions)

  * sur poirier : elles sont importantes à ORADOUR-SUR-VAYRES et à OBJAT, notables à COUSSAC-BONNEVAL, faibles à BRIVEZAC

  * sur pommier : elles demeurent faibles à COUSSAC-BONNEVAL, BRIVEZAC, CONCEZE et notables à VERNEUIL-SUR-VIENNE

- dans la nature

  * sur poirier : elles sont importantes à VERNEUIL-SUR-VIENNE

  * sur pommier : elles restent faibles à VERNEUIL-SUR-VIENNE.

Dans la région de LUBERSAC, deux périodes favorables aux contaminations ont eu lieu à la suite d'orages, les 4 et 7 avril.

P. 95

.../...

DIRECTEUR-GERANT : J. THIAULT

Il faut noter que la végétation se développe extrêmement rapidement.

<u>Ce matin (10 avril), les stades phénologiques sont les suivants</u> :

LOCALITES	VARIETES	STADES
VERNEUIL-SUR-VIENNE (87)	REINE DES REINETTES GOLDEN	E2 E
COUSSAC-BONNEVAL (87)	GOLDEN	D
MAGNAC BOURG (87)	GOLDEN	D3 (E) *
LUBERSAC (19)	GOLDEN	E (E2) *
POMPADOUR (19)	GOLDEN BOSKOOP GRANNY CANADA GRISE	E E (E2) * E E
OBJAT (19)	GOLDEN	E2
CONCEZE (19)	GOLDEN STARKRIMSON	E E (E2) *
CHABRIGNAC (19)	GOLDEN REINE DES REINETTES	E2 (F) * E2 (F) *
VIGNOLS (19)	GOLDEN MELROSE	E2 (F) * E2
TROCHE (19) BEYSSAC (19)	GOLDEN MELROSE de l'ESTRE	E E E

* Stades les plus avancés

<u>Oïdium du pommier</u> :

Intervenir en même temps contre cette maladie.

.../...

Pucerons :

Les premières éclosions sont visibles dans la plupart des vergers, en particulier : régions de POMPADOUR, CONCEZE, VIGNOLS.

Il y a lieu d'intervenir contre ces ravageurs en utilisant un insecticide non dangereux pour les abeilles, si la floraison a débuté.

Acarien rouge :

Le début des éclosions a eu lieu le 7 avril à VERNEUIL-SUR-VIENNE, le 8 à LUBERSAC, par contre à CONCEZE elles n'ont pas été constatées.

Dans l'ensemble, il est encore trop tôt pour intervenir.

Sésie : pommier

Ce ravageur cause des dégâts importants dans certains vergers (région de CONCEZE notamment). Un traitement avant floraison avec un produit à base de dichlorvos est conseillé pour détruire les très jeunes larves dans leurs galeries encore très superficielles.

Il convient de bien mouiller les bois en visant particulièrement les charpentières. La dose à utiliser est de 200 g de M.A. par hl d'eau (soit 400 cm3 de produit commercial : NOGOS - DEDEVAP - DICHLOTOX - APHITOX - CARMETHIN).

Cécidomyie des poirettes :

Si des dégâts ont été constatés les années précédentes (fruits déformés "calebassés"), il y a lieu d'ajouter à la bouillie anti-tavelure, un produit à base de diéthion (RHODOCIDE) ou de phosalone (AZOFENE - ZOLONE).

ARBRES FRUITIERS à NOYAUX

Moniliose : cerisier , prunier

Les stades phénologiques des pruniers sont les suivants, selon les variétés :

GOLDEN JAPAN	: H	REINE CLAUDE DE VARS	: GH
REINE CLAUDE DE BAVAY	: G	REINE CLAUDE	: G
STENLEY	: FG	PRESIDENT	: FG

Il est rappelé que contre cette maladie, un traitement doit être réalisé après la floraison (chute des pétales). Ce stade est atteint.

Utiliser de préférence les spécialités suivantes : ROVRAL, SAPROL, RONILAN.

P../..96

Il est à signaler que des dégâts importants sont constatés sur verger non traité (les bouquets floraux se dessèchent, soit partiellement, soit totalement).

Sur cerisier : intervenir de la même façon après floraison.

chenilles défoliatrices :

Si la présence de ces ravageurs est observée, il y a lieu d'ajouter un insecticide.

Pucerons :

Les premières éclosions sont visibles. Elles sont peu nombreuses, mais en raison de la rapidité de leur développement, il est nécessaire de réaliser un traitement en même temps que l'application visant la MONILIOSE.

PROTECTION des ABEILLES

En application de la règlementation en vigueur, sont présumés dangereux pour les abeilles tous les insecticides, à l'exception de ceux qui portent sur leurs emballages la mention "non dangereux pour les abeilles" dont a été assortie leur autorisation de vente.

Les traitements réalisés au moyen de produits présumés dangereux pour les abeilles sont interdits (quel que soit l'appareil applicateur utilisé) sur :

- les arbres fruitiers ainsi que toutes cultures visitées par les abeilles pendant la floraison,
- les arbres forestiers ou d'alignement pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons,
- les cultures de céréales, pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons, entre l'épiaison et la récolte.

Lorsque des plantes mellifères en fleurs se trouvent sous les arbres ou au milieu de cultures destinées à être traitées au moyen de ces produits, elles doivent être fauchées ou arrachées avant le traitement.

Les produits phytosanitaires indiqués ci-dessous (matières actives) sont considérés comme non dangereux pour les abeilles. Ils pourront être utilisés pendant la floraison, mais il est recommandé de les employer en dehors des périodes de butinage intense pour éviter tout risque d'accident :

- Amitraze
- Bacillus thuringiensis
- Binapacryl
- Bromophos
- Bromopropylate
- Chinométhionate
- Cyhexatin
- Dialiphos
- Dicofol
- Diéthion
- Diflubenzuron
- Endosulfan
- Fenbutatin oxyde
- Phosalone
- Polychlorocamphane
- Pyrimicarbe
- Pyréthrines synergisées *
- Roténone
- Tétradifon
- Tétrasul
- Toxaphène

* Les pyréthrinoïdes de synthèse sont dangereux pour les abeilles

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION,

A. FARGEIX

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD

GUIDE DES TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES EN VERGERS GOLDEN

MALADIES RAVAGEURS	B C C_3 D MARS	EE_2F AVRIL	F_2 G H I MAI	J JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEM.	OCTOBRE

MALADIES RAVAGEURS	Traitements
TAVELURE	ZIRAME - MANCOZEBE - FOLPEL - CAPTANE - - -
OÏDIUM	SOUFRE MOUILLABLE - TRIADIMEFON - BUPIRIMATE...
BOTRYTIS	THIRAME . IPRODIONE ....
RUGOSITE - LIEGE	MANCOZEBE . CAPTANE / CHLORURE DE CA ou NITRATE de CHAUX
CHENILLES	AZINPHOS / PHOSALONE
PUCERONS	AZINPHOS / PHOSALONE - PHOSPHAMIDON (Après fleurs)
P. LANIGERE	VAMIDOTHION
ACARIENS	TETRASUL / AMITRAZE - DICOFOL+TETRADIFON - CYHEXATIN.... BENZOXIMATE . AZOCYCLOTIN
MINEUSES	METHOMYL - DIFLUBENZURON
CARPOCAPSE	PHOSALONE - DIFLUBENZURON....
MALADIES DE CONSERVATION	BENOMYL - THIOPHANATE - METHYL - CARBENDAZIME
CH. NECTRIA	CUIVRE (mars) / CUIVRE (octobre)

LES EXEMPLES DE MATIERES ACTIVES DONNES NE SONT PAS LIMITATIFS